

L'EXÉCUTION DES OTAGES ET LA FIN DE LA COMMUNE ⁽¹⁾ ...

Jeudi 25 mai 1871.

Peu après nous nous trouvions, Vallès, Longuet, Jourde et moi sur la place de la mairie, lorsqu'on nous apporte une nouvelle des plus émouvantes.

On a fusillé à la Roquette, où ils étaient détenus comme otages, l'archevêque Darboy, le curé de la Madeleine, Deguerry, l'ex-sénateur Bonjean, deux autres prêtres dont les noms nous sont inconnus et enfin le tripoteur d'affaires, Jecker, l'artisan de la guerre du Mexique (2).

Nous demandons tout d'abord d'où était parti l'ordre de cette exécution. Mais il nous est impossible de rien savoir de précis à cet égard.

La première impression que nous cause cette tragédie est douloureuse. Puis bientôt nous l'envisageons comme une conséquence logique et implacable des procédés de Versailles à l'égard de nos camarades tombés en son pouvoir.

Nous nous rappelons aussi tous les efforts inutilement tentés par notre vieil ami Flotte, pour obtenir l'échange de Blanqui contre Darboy.

Peut-on s'étonner de l'exaspération à laquelle sont arrivés à cette heure suprême les fédérés, qui, à leur tour, pratiquent l'inexorable maxime: «*œil pour œil, dent pour dent*»?

Quand à la qualité des victimes, elle ne nous importe guère. Un travailleur vaut en somme mieux que tous les Darboy, les Beaujean et les Deguerry du monde. Et le «*respect de la vie humaine*» n'est pas plus inviolable pour les uns que pour les autres.

A ceux-là seuls qui ont depuis deux mois donné l'exemple d'une férocité froide et sans excuse, remonte l'entière responsabilité de ce terrible drame.

Vers cinq heures du soir, le bruit courant parmi nous que déjà les quartiers du Temple et du Marais sont au pouvoir des Versaillais, on me charge d'aller savoir au juste ce qui se passe.

J'arrive, non sans risques, jusqu'à l'entrée de la rue de Bretagne, à l'angle de la rue de Turenne.

Les lignards occupent en effet le marché des Enfants-Rouges. Les barricades, jonchées de cadavres, sont toutes évacuées.

Je songe alors à regagner le Cirque-d'Hiver pour rentrer dans le XI^{ème} arrondissement.

(1) Titre de l'extrait choisit par *Anti.mythes*.

(2) C'est par erreur que le nom de Jecker figurait alors parmi ceux qu'on venait de fusiller à la Roquette. Ce malfaiteur financier ne fut exécuté que le lendemain rue Haxo. (*Note de l'auteur*).

Impossible. Le boulevard est déjà envahi.

Je n'ai que le temps de chercher refuge chez un ami, le citoyen Lavaud, qui tient un atelier de photographie non loin de là, rue des Filles-du-Calvaire.

Sans grand espoir pourtant de voir s'ouvrir la porte cochère, je tire la sonnette; la porte cède aussitôt. Je la referme sur moi et, traversant rapidement la petite cour-jardin au fond de laquelle se trouve la photographie, je gagne le salon où se trouvent mon ami, sa femme et sa nièce, assez surpris d'abord de mon arrivée.

Je les mets au courant de la situation.

La Commune est vaincue. Ce n'est plus maintenant qu'une question d'heures. J'ai voulu les voir encore une fois et leur serrer la main en les priant de transmettre mes adieux aux miens, ne sachant moi-même si je les reverrai jamais.

- Entendez-vous donc repartir? et pour aller où? me demande mon ami.

- Je ne sais. Mais je ne puis rester ici sans vous exposer à de graves dangers. Si l'on me trouvait chez vous, ce serait certainement votre mort à tous.

- Ceci nous regarde, répond vivement la vaillante et généreuse Mme Lavaud. Ce serait une honte de vous laisser repartir dans un tel moment.

- Mais on a dû me voir entrer chez vous. La concierge se demande sans doute ce que signifie une pareille visite.

- Eh bien! je vais d'abord en avoir le cœur net.

Quelques instants après, elle revient presque souriante, malgré son émotion.

- Rien à craindre de la concierge, nous dit-elle. La malheureuse, hébétée par la peur, n'a pas même conscience de vous avoir tiré le cordon. Sur l'observation que lui ai faite qu'il me semblait avoir entendu ouvrir et refermer la porte, elle m'a affirmé que j'ai certainement rêvé; que pour rien au monde elle n'ouvrirait à qui que ce soit et que nous pouvions être bien tranquilles à ce sujet.

Sur cette assurance que, provisoirement du moins, mes généreux amis ne courent pas de risques, je me décide à accepter leur hospitalité courageuse et dévouée.

Pour moi la lutte est terminée; la proscription commence.

Gustave LEFRANÇAIS.
